

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## Communauté de Communes du Limouxin

### Enquête publique relative à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de Rennes les Bains

du mercredi 14 décembre 2022 au vendredi 13 janvier 2023 inclus

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme a pour objectifs de permettre à la commune de disposer d'un document d'urbanisme cohérent, permettant de planifier et programmer le développement de celle-ci au regard des enjeux de territoire qui seront établis et des contraintes environnementales applicables. Le Plan Local d'Urbanisme permettra de gérer au mieux le renouvellement urbain, de préserver la qualité du cadre de vie, le patrimoine local et l'environnement, et de favoriser un développement durable au regard des besoins en termes d'emplois, de tourisme et d'accueil d'une nouvelle population.

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de Rennes les Bains du mercredi 14 décembre 2021 au vendredi 13 janvier 2022, soit pendant 31 jours consécutifs.

Mme le commissaire enquêteur sera présente à la Mairie de Rennes les Bains, 11 Grand Rue de la Mairie, pendant la durée de l'enquête, pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- Mercredi 14 décembre 2022 de 14h00 à 17h00,
- Lundi 2 janvier 2023 de 14h00 à 17h00,
- Vendredi 13 janvier 2023 de 14h00 à 17h00.

Les pièces du dossier (dont l'analyse des incidences potentielles du projet sur l'environnement) ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public à la mairie de Rennes les Bains, du lundi au vendredi de 11h00 à 12h00, pendant la durée de l'enquête. Les pièces du dossier seront aussi disponibles sur le site internet de la communauté de communes ([www.cc-limouxin.com](http://www.cc-limouxin.com)) pendant toute la durée de l'enquête. Toute personne pourra obtenir, sur sa demande et à ses frais, communication du dossier d'enquête publique auprès de la communauté de communes dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier et pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions :

- Par écrit sur le registre d'enquête ouvert à cet effet (en mairie de Rennes les Bains),
- Par courrier adressé à l'attention du commissaire enquêteur, à la Communauté de Communes du Limouxin – 2 Place Alcantara CS 63013 - 11303 Limoux Cedex,
- Sur registre dématérialisé disponible à l'adresse suivante : <https://www.democratie-active.fr/enqueteplurenneslesbains/>
- Par message électronique à l'attention du commissaire enquêteur, à l'adresse : [enqueteplurenneslesbains@democratie-active.fr](mailto:enqueteplurenneslesbains@democratie-active.fr)
- Lors des permanences tenues par M. le commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur établira, dans le mois suivant l'issue de l'enquête, un rapport et ses conclusions motivées dont le public pourra prendre connaissance en Mairie, à la Préfecture ou sur le site internet de la communauté de communes du Limouxin, pendant 1 an à compter de la clôture de l'enquête.

Le conseil communautaire se prononcera ensuite, par délibération, sur l'approbation du projet d'élaboration du PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des avis des personnes publiques associées, des observations du public et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.